

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PASS...SPORT MONTOIS : LES ADULTES POURRONT S'INSCRIRE À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE



Avec le Pass...sport montois, la Ville de Mont de Marsan offre la possibilité aux enfants comme aux adultes de pratiquer un sport, à bas coût, tout au long de l'année. Une occasion unique pour s'initier à des activités sportives et de loisirs, encadré par les éducateurs du service des Sports.

Au programme cette année :

- Pour les adultes : yoga, marche nordique ou zen, école de natation, golf, marche dans les quartiers, randonnées...
- Pour les enfants : école de natation, bébés nageurs, Pass...Sport 6/10 ans...

Modifications apportées dans les dates d'ouvertures des inscriptions :

Initialement l'enregistrement des inscriptions « adultes » et « enfants » devait débiter le même jour, mais un changement de dates a été effectué. Il sera possible d'inscrire les enfants à partir du 31 août. Les inscriptions adultes, elles, débiteront le 2 septembre.

Renseignements et inscriptions : 05 58 93 68 79 | sports@montdemarsan.fr
Détail des activités à retrouver sur www.montdemarsan.fr